

BAI
S.A.S. au capital de 156.711.492,35 €
Siège social : 9 rue Edmond Michelet – 93360 NEUILLY-PLAISANCE
914 155 692 R.C.S. BOBIGNY
(la « Société »)

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES
EN DATE DU 17 AVRIL 2025

- RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE -

[...]

II – PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

2.1. Situation du Groupe au cours de l'exercice 2024

Sur le périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes :

- BAI : société mère
- GROUPE BATISANTE
- 01 CONTROLE
- BSE
- BSH
- BSI
- SDDS
- SECURITEC INCENDIE
- TOPICS
- VOLT'AIR
- ELIBAT
- 3D MEDITERRANEE
- CForClean
- C. MULTISERV
- DEPANN'HEURE DEVELOPPEMENT
- GESTION PILOTAGE SERVICE ET COMMUNICATION

La société GROUPE BATISANTE est détenue directement à 100 % par la Société.

Les sociétés 01 CONTROLE, BSE, BSH, BSI, SDDS, SECURITEC INCENDIE, TOPICS, VOLT'AIR, ELIBAT et 3D MEDITERRANEE sont toutes détenues directement à 100 % par la société GROUPE BATISANTE, et donc indirectement par la Société.

La société CForClean est détenue à 71 % par la société GROUPE BATISANTE, et donc indirectement par la Société.

Les sociétés C. MULTISERV, DEPANN'HEURE DEVELOPPEMENT et GESTION PILOTAGE SERVICE ET COMMUNICATION sont détenues à 75 % par la société GROUPE BATISANTE, et donc indirectement par la Société.

La méthode de consolidation retenue pour les sociétés placées directement ou indirectement sous le contrôle exclusif de la Société est celle de l'intégration globale.

Les sociétés BATISANTE NORD et BATISANTE SUD ont été absorbées par la société BSH avec effet comptable et fiscal rétroactif au 1^{er} janvier 2024.

Les sociétés C'DAMIEN SERVICES, C'DAMIEN SERVICES SAVOIE/HAUTE-SAVOIE, LMB et ABMS GROUPE ont été acquises en décembre 2024 par la société GROUPE BATISANTE et ne sont pas intégrées dans le périmètre de consolidation au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Sur l'exploitation

Les comptes consolidés comprennent :

- le bilan consolidé,
- le compte de résultat consolidé,
- une annexe.

Il est à noter que l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2023, constituait le premier exercice de consolidation du groupe dont la Société est à la tête, et avait une durée de 18 mois.

L'exercice clos le 31 décembre 2024 a une durée de 12 mois.

Les capitaux propres s'élèvent à 153.863 k€, contre 146.730 k€ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le total de bilan consolidé s'établit à 376.203 k€, contre 336.483 € pour l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 142.744 k€. Il est principalement constitué de prestations de services (79,14 %), les ventes de marchandises représentant quant à elles 11,47 % du chiffre d'affaires consolidé.

Il est rappelé que les activités du Groupe sont organisées autour de 5 pôles :

- diagnostic technique du bâtiment
- protection nuisibles et assainissement
- dépannage et travaux
- protection incendie
- IT.

Compte tenu :

- de reprise sur provisions d'exploitation pour 1.308 k€,
 - d'autres produits d'exploitation pour 1.784 k€,
- le total des produits d'exploitation consolidés s'établit à 3.092 k€.

Les charges d'exploitation consolidées se sont, quant à elles, élevées à 135.202 k€, se décomposant comme suit :

- charges de personnel : 73.335 k€, soit 54,24 %
- autres charges externes : 36.244 k€, soit 26,81 %
- achats consommés : 11.987 k€, soit 8,87 %
- dotations aux amortissements des immobilisations : 9.028 k€, soit 6,68 %
- dotations aux provisions pour risques et charges : 2.786 k€, soit 2,06 %
- impôts et taxes : 1.822 k€, soit 1,35 %

Dans ces conditions, le résultat d'exploitation consolidé s'établit à 10.634 k€.

Après prise en compte du résultat financier consolidé pour (13.356) k€, du résultat exceptionnel consolidé pour (1.450) k€ et de l'impôt sur les résultats pour 84 k€, le résultat net des sociétés intégrées s'établit à (4.089) k€ (la part du groupe étant de (4.367) k€).

L'effectif de notre groupe s'établit à 1.461 salariés, contre 1.069 salariés au 31 décembre 2023.

Cet exercice a été marqué par certaines opérations importantes pour le Groupe.

Le Groupe a ainsi renforcé son implantation sur le territoire française par l'acquisition de nouvelles sociétés :

- Le 20 février 2024, la société GROUPE BATISANTE a acquis 100 % du capital et des droits de vote de la société 3D MEDITERRANEE, qui a pour activités principales : la dératisation, la désinsectisation, la désinfection, le nettoyage des hottes de cuisine, le ramonage, l'entretien VMC, le traitement des bois de charpentes et les travaux de réhabilitation sur ventilation statique et mécanique sur dispositif de sécurité collective.

- La société GROUPE BATISANTE a acquis le 28 mars 2024 71 % du capital de la société de droit luxembourgeois C FOR CLEAN.

- La société GROUPE BATISANTE a acquis le 3 avril 2024 75 % du capital de la société C. MULTISERV qui a pour activités principales : conseil et gestion administrative, assistance opérationnelle (secteur du nettoyage), travaux divers, tous travaux de maçonnerie, entretien espaces verts, aménagements d'intérieur.

- La société GROUPE BATISANTE a acquis le 3 avril 2024 75 % du capital de la société GESTION PILOTAGE SERVICE ET COMMUNICATION qui a pour activités principales : photocopies, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau.

- La société GROUPE BATISANTE a acquis le 3 avril 2024 75 % du capital de la société DEPANN'HEURE DEVELOPPEMENT qui a pour activités principales : travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment.

- La société GROUPE BATISANTE a acquis le 19 décembre 2024 100 % du capital de la société C'DAMIEN SERVICES qui a pour activités principales : nettoyage de tous types de locaux, immeubles d'habitation, bâtiments industriels, ramonage, petits travaux de bâtiment du second œuvre et entretien espaces verts.

- La société GROUPE BATISANTE a acquis le 19 décembre 2024 100 % du capital de la société C'DAMIEN SERVICES SAVOIE / HAUTE SAVOIE qui a pour activités principales : nettoyage de tous types de locaux, immeubles d'habitation, bâtiments industriels, commerciaux, bureaux.

- La société GROUPE BATISANTE a acquis le 19 décembre 2024 100 % du capital de la société LMB qui a pour activités principales : nettoyage et entretien des locaux, surfaces, bâtiments, matériels divers, nettoyage de vitres, négoce de tous produits d'entretien.

- La société GROUPE BATISANTE a acquis le 23 décembre 2024 100 % du capital de la société ABMS GROUPE qui a pour activités principales la prise de participations dans toutes sociétés. La société ABMS GROUPE détient 100 % du capital de la société SBR France, 100 % du capital de la société ABMS Conseil et 99,93 % de la SCI SIDO.

- La société GROUPE BATISANTE a acquis le 23 décembre 2024 deux parts sociales de la société SIDO.

Par ailleurs, diverses restructurations sont intervenues entre différentes sociétés du Groupe (fusions de sociétés sœurs), afin de rationaliser les activités des différentes sociétés autour des différents pôles d'activités.

2.2. Evolution prévisible du Groupe en 2025

L'objectif du Groupe est de poursuivre le développement harmonieux du volume d'activité et de continuer de fournir des biens et des prestations de qualité à ses clients, et ce dans tous les pôles d'activités.

Nous resterons par ailleurs particulièrement vigilants sur l'évolution des charges, de manière à ne pas obérer la rentabilité du Groupe.

[...]

Pour extrait certifié conforme par le Président.

Le Président
Nicolas MILESI

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

31/12/2024

Groupe BAI



1.	<u>Table des matières</u>	
2.	Bilan consolidé en milliers d'euros.....	3
3.	Compte de résultat consolidé en milliers d'euros.....	4
4.	Variation des capitaux propres - part du Groupe.....	5
5.	Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie en milliers d'euros	6
6.	Référentiel comptable, méthodes de consolidation	7
6.1	Référentiel comptable.....	7
6.2	Méthodes de consolidation.....	7
6.3	Date de clôture des exercices des sociétés consolidées	7
7.	Méthodes et règles d'évaluation.....	7
7.1.	Écarts d'acquisition	7
7.2.	Immobilisations Incorporelles.....	8
7.2.1.	Marques et licences.....	8
7.2.2.	Logiciels et sites internet.....	8
7.2.3.	Portefeuille clients.....	9
7.3.	Immobilisations corporelles	9
7.4.	Test de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	10
7.5.	Immobilisations financières.....	10
7.6.	Stocks et travaux en cours.....	10
7.7.	Clients et autres débiteurs	10
7.8.	Disponibilités	10
7.9.	Valeurs mobilières de placement.....	11
7.10.	Impôts différés	11
7.11.	Engagements de retraite et prestations assimilées	11
7.12.	Provisions.....	12
7.13.	Reconnaissance des produits	12
7.14.	Contrats de location-financement.....	13
7.15.	Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels	13
7.16.	Résultat par action	13
7.17.	Estimations et jugements comptables déterminants	13
8.	Evènements significatifs de l'exercice	14
9.	Périmètre de consolidation	14
9.1.	Activité.....	14
9.2.	Informations sectorielles.....	14
9.3.	Liste des sociétés du groupe	15
10.	Comparabilité des comptes.....	15

10.1	Changements comptables	15
10.2	Changements de méthode de consolidation	15
11.	Explications des comptes du bilan et du compte de résultat et leurs variations.....	15
	Note 1. Écart d'acquisition	16
	Note 1a. Affectation des écarts d'acquisition.....	17
	Note 2. Immobilisations incorporelles	17
	Note 3. Immobilisations corporelles	18
	Note 3 a. Véhicules pris en Crédit-Bail	18
	Note 4. Immobilisations financières	19
	Note 5. Stocks et encours de production	19
	Note 6. Clients et comptes rattachés	19
	Note 7. Autres créances et comptes de régularisation	20
	Note 8. Disponibilités	20
	Note 9. Provisions	20
	Note 10. Dettes financières et emprunts	21
	Note 10 a. Dettes de crédit-bail.....	21
	Note 10 b. Échéancier des dettes financières	21
	Note 11. Fournisseurs	22
	Note 12. Dettes et comptes de régularisation	22
	Note 13. Impôts différés	22
	Note 14. Chiffre d'affaires.....	23
	Note 15. Autres produits.....	23
	Note 16. Achats consommés	23
	Note 17. Charges de personnel et effectif moyen	24
	Note 18. Autres charges d'exploitation	24
	Note 19. Impôts et taxes.....	25
	Note 20. Variations nettes des amortissements et des dépréciations	25
	Note 21a. Résultat financier.....	26
	Note 22.a Produits exceptionnels.....	26
	Note 22.b Charges exceptionnelles	26
	Note 23.a Impôts sur le bénéfice.....	27
	Note 23.b Impact des impôts différés sur le compte de résultat	27
	Note 23.d Preuve d'impôt.....	27
	Note 24. Évènements Post clôture	28
	Note 25. : Engagements Hors Bilan.....	28
	Note 26. : Honoraires des commissaires aux comptes	28
	Note 27. : Informations relatives aux parties liées	28

2. Bilan consolidé en milliers d'euros

	Note	2024.12	2023.12
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	2	280 668	264 633
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	1	226 396	206 176
Immobilisations corporelles	3	7 543	5 060
Immobilisations financières	4	11 463	556
Total actif immobilisé		299 675	270 248
Stocks et en-cours	5	2 968	2 864
Clients et comptes rattachés	6	48 630	38 981
Autres créances et comptes de régularisation	7	14 305	14 035
Disponibilités	8	10 625	10 355
Total actif circulant		76 528	66 235
Total de l'actif		376 203	336 483
PASSIF			
Capital		156 711	146 661
Primes liées au capital		5 289	5 339
Réserves		(5 270)	
Résultat de l'exercice		(4 367)	(5 270)
Total capitaux propres		152 362	146 730
Intérêts hors groupe		1 500	
Total - Capitaux propres		153 863	146 730
Provisions	9	5 448	4 619
Emprunts et dettes financières	10	154 507	140 619
Fournisseurs et comptes rattachés	11	14 314	6 252
Autres dettes et comptes de régularisation	12	48 072	38 264
Total dettes		216 892	185 134
Total du passif		376 203	336 483

3. Compte de résultat consolidé en milliers d'euros

	Note	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Chiffre d'affaires	14	142 744	105 765	151 776
Reprises sur provisions d'exploitation		1 308	1 092	1 940
Autres produits d'exploitation	15	1 784	1 916	2 698
Produits d'exploitation		3 092	3 008	4 637
Achats consommés	16	(11 987)	(10 866)	(15 579)
Autres charges externes	18	(36 244)	(20 906)	(29 778)
Impôts et taxes	19	(1 822)	(1 669)	(2 586)
Charges de personnel	17	(73 335)	(57 605)	(82 452)
Dotations aux amortissements des immobilisations	20	(9 028)	(7 551)	(11 107)
Dotations aux provisions pour risques et charges	20	(2 786)	(2 553)	(4 773)
Charges d'exploitation		(135 202)	(101 150)	(146 275)
Résultat d'exploitation		10 634	7 623	10 138
Résultat financier	21	(13 356)	(11 864)	(19 533)
Résultat courant avant impôts		(2 723)	(4 242)	(9 395)
Résultat exceptionnel	22	(1 450)	464	4 745
Impôt sur le résultat	13 & 23	84	1 460	(622)
Résultat net des sociétés intégrées		(4 089)	(2 318)	(5 270)
Intérêts minoritaires		(278)		
Résultat net - Part du Groupe		(4 367)	(2 318)	(5 270)

4. Variation des capitaux propres - part du Groupe

	CAPITAL	PRIME LIÉES AU CAPITAL	RÉSERVES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL PART DU GROUPE	TOTAL PART MINORITAIRES	CAPITAUX PROPRES
Souscription capital	146 661	5 339			152 000		152 000
Résultat période				(5 270)	(5 270)		(5 270)
Solde au 31.12.2023	146 661	5 339		(5 270)	146 730		146 730
Affectation du résultat			(5 270)	5 270			
Augmentation de capital	10 050	(50)			10 000		10 000
Entrée de périmètre						1 222	1 222
Résultat période				(4 367)	(4 367)	278	(4 089)
Solde au 31.12.2024	156 711	5 289	(5 270)	(4 367)	152 362	1 500	153 862

Le capital de Groupe BAI est constitué de 153 288 315 actions entièrement libérées au 31 décembre 2024.

5. Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie en milliers d'euros

	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Résultat net total des sociétés consolidées	(4 089)	(2 318)	(5 270)
Elimination des amortissements et provisions	10 417	9 746	13 655
Variation de la dépréciation des stocks et des créances clients	668	(803)	171
Impôts différés	(573)	(1 554)	(1 849)
Variation des intérêts courus et capitalisée - impact non cash	279	105	(3 443)
Elimination des plus ou moins values de cession d'immobilisations	(225)	(1 156)	(6 067)
Elimination des dividendes reçus	(4)	(4)	(6)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	6 473	4 017	(2 810)
Variation du stock de marchandises et des produits finis	(11)	(231)	48
Variation des créances clients liées à l'activité & autres créances	(3 528)	(11 921)	(9 711)
Variation brute des dettes fournisseurs liées à l'activité & autres dettes	11 740	13 571	7 882
Variation du besoin en fonds de roulement	8 200	1 419	(1 781)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	14 673	5 435	(4 591)
Acquisition d'immobilisations	(6 578)	(4 896)	(6 143)
Cession d'immobilisations	317	1 231	11 283
Incidence des variations de périmètre	(31 282)	(5 287)	(191 678)
Dividendes reçus	4	4	6
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(37 539)	(8 948)	(186 532)
Augmentations de capital	10 000		152 000
Emission d'emprunts yc la dette du Crédit Bail	21 910	11 230	139 342
Remboursement d'emprunt yc les dettes du Crédit Bail	(8 801)	(1 198)	(86 878)
Frais d'émission d'emprunt		(3 984)	(3 008)
Flux de trésorerie net généré par les opérations de financement	23 109	6 048	201 456
Variation de la trésorerie par les flux	243	2 534	10 330
Trésorerie d'ouverture	10 330	7 796	
Trésorerie de clôture	10 574	10 330	10 330
Variation de la trésorerie par les soldes	243	2 534	10 330

6. Référentiel comptable, méthodes de consolidation

6.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe BAI sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement ANC-2020-01 du Comité de la Réglementation Comptable sont appliquées.

Toutes les sociétés du Groupe BAI clôturent au 31 décembre 2024.

Sauf indication contraire les informations financières sont présentées en milliers d'euros.

6.2 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;
- Les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;
- Les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- Les opérations et les soldes intragroupe significatifs sont éliminés.

Au 31 décembre 2024 toutes les filiales du Groupe sont intégrées globalement à l'exception des entités acquises au cours du mois de décembre 2024 CDAMIEN pour 7 M€ et ABMS 3 M€. Le périmètre de consolidation est présenté dans la partie « périmètre de consolidation ».

6.3 Date de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur exercice arrêté au 31 décembre 2024 d'une durée de 12 mois pour l'ensemble des sociétés. Les comptes consolidés 2023 constituaient un premier exercice d'une durée de 18 mois. Pour une simplification de lecture et de comparatif, les informations du compte de résultat comparent 12 mois.

7. Méthodes et règles d'évaluation

7.1. Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres
- Et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dont les actifs et passifs identifiés ont été réévalués à la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur majoré des coûts directement imputables à l'acquisition (nets d'impôt) et des ajustements de prix éventuels mesurés de façon fiable et dont le versement est probable.

Ce poste enregistre donc les écarts consécutifs à une acquisition que la société n'a pu affecter à un poste de l'actif immobilisé avec une précision et une fiabilité suffisante sans coût disproportionné.

Les écarts d'acquisition positifs sont ainsi inscrits à l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de valeurs lorsqu'un indice de perte de valeur a été identifié.

Les écarts d'acquisition ont été affectés par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) correspondant aux pôles opérationnels définis dans le cadre du suivi de l'activité du groupe à savoir :

- Le pôle « Protection Incendie » ;
- Le pôle « Diagnostic Technique » ;
- Le pôle « Protection Nuisibles et Assainissement ».
- Le pôle « Dépannage et Travaux »
- Le pôle IT

Des tests de valeur sont effectués au niveau de chaque UGT en appliquant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

Une dépréciation est comptabilisée en résultat de façon irréversible, si la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est supérieure à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité déterminée sur la base d'une évaluation globale, fondée principalement sur les niveaux d'activité, la rentabilité passée ou prévisible, les flux de trésorerie futurs actualisés ainsi que les facteurs économiques, financiers ou sectoriels.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

7.2. Immobilisations Incorporelles

7.2.1. Marques et licences

Les marques et les licences acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les licences ont une durée d'utilisation finie.

Les éléments de marque ont été valorisés lors de l'entrée du groupe BAI selon la méthode des redevances. Sur la base du revenu attribuable à la marque étant égal à la redevance réelle ou théorique que le propriétaire de la marque perçoit, ou est en droit de percevoir en cas de licence de sa marque.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Marques : 10 ans

7.2.2. Logiciels et sites internet

Les licences de logiciels sont inscrites à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des logiciels (36 mois). Les coûts de création de sites Internet marchands sont comptabilisés en charges ou en immobilisations en fonction de la phase de développement des sites :

- Les dépenses de recherche préalable sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.
- Les dépenses de développement et de production sont immobilisées pour entrer dans le coût de production de l'actif.

- Les dépenses encourues après l'achèvement du site sont comptabilisées en charges sauf si elles permettent au site de générer des avantages économiques futurs supplémentaires et peuvent être évaluées et attribuées à l'actif de façon fiable.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Logiciels : 1- 3 ans
- Batisanté a lancé un projet de refonte de son système d'information en 2024 pour une mise en production entre 2025 et 2026. La période d'amortissement des « anciens » développements a été raccourcies pour finir fin 2025.

7.2.3. Portefeuille clients

Les éléments de portefeuille client ont été valorisés lors de l'entrée du groupe BAI selon la méthode des surprofits. Sur la base d'estimations des revenus et des flux de trésorerie dérivés de l'actif incorporel, puis déduit des parties des flux de trésorerie qui peuvent être attribuées aux actifs sous-jacents (Main d'œuvre ou actifs corporels qui ont contribué à la génération des flux de trésorerie).

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Portefeuille clients : 16 ans

7.3. Immobilisations corporelles

Le matériel informatique, les véhicules et les aménagements des bureaux représentent pour l'essentiel des immobilisations corporelles.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Matériel informatique : 3 ans ;
- Véhicules neufs : 3 - 5 ans ;
- Véhicules rachetés à la fin du crédit-bail : 1 an
- Véhicules à deux roues : 1 an
- Mobilier, agencement et équipements : 3 - 5 ans.

La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur actuelle lorsque la valeur nette comptable de l'actif est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée.

7.4. Test de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'un indicateur de perte de valeur a été identifié. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à la valeur actuelle, déterminée en fonction de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

7.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence.

7.6. Stocks et travaux en cours

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du dernier prix d'achat connu.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Une dépréciation, égale à la différence entre la valeur nette comptable et le montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage, est comptabilisée à la clôture afin de ramener les stocks à leur valeur actuelle. Cette dépréciation tient compte des perspectives de vente et des prix notamment pour les articles bradés.

7.7. Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable sur la base d'une méthode statistique. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

7.8. Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

7.9. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

7.10. Impôts différés

Conformément aux dispositions du règlement ANC 2020-01, le Groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- De différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- De crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les montants des impositions différées active et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

7.11. Engagements de retraite et prestations assimilées

Le Groupe a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC no 2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraite et avantages similaires.

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite, toutefois, le principal engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des entités françaises, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations aux amortissement et provisions ».

L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat et le coût des services passés non encore acquis est, le cas échéant, étalé linéairement sur la période moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient définitivement acquis aux salariés.

Les paramètres retenues pour le calcul des engagements 2024 sont les suivants :

- Taux d'actualisation 3.37%
- Taux de revalorisation des salaires 2.50%

	< 20 ans	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	>60 ans
Cadres	0%	14%	9%	5%	1%	0%
Non Cadres	0%	12%	8%	4%	1%	0%

7.12. Provisions

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque :

- Le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour risques et charges englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

7.13. Reconnaissance des produits

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- Réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
- Et acquis à l'exercice.

Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les principaux produits issus des activités du Groupe sont comptabilisés de la manière suivante :

Le Groupe vend des services qui entrent dans le cadre de contrats facturés sur la base du temps et des ressources ou de contrats à forfait.

- Les produits découlant des contrats facturés sur la base du temps et des ressources, qui concernent généralement les services d'intervention, sont comptabilisés aux taux horaires contractuels de la main d'œuvre au fur et à mesure que les heures sont travaillées et que les coûts directs sont engagés.
- Les produits liés aux contrats à forfait sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement des prestations, qui prévoit que les produits soient généralement comptabilisés sur la base du rapport entre les services réalisés et le total des services à fournir.
- Les produits découlant des contrats à forfait portant sur les services de transport sont généralement comptabilisés au cours de la période durant laquelle les services sont fournis de façon linéaire sur la durée du contrat.

Lorsque les circonstances conduisent à un changement de l'estimation initiale des produits, des coûts ou du degré d'avancement, l'estimation est révisée. Ces révisions peuvent donner lieu à une augmentation ou une diminution des produits ou des coûts estimés et sont comptabilisées au compte de résultat de la période durant laquelle la Direction prend connaissance de ces circonstances.

7.14. Contrats de location-financement

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière.

Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :

- Le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
- Le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
- La durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
- La valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien.

7.15. Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montants particulièrement significatifs - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Les produits et les charges exceptionnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et généralement repris dans la communication financière de l'entreprise. Ces éléments sont précisément décrits dans une note annexe en montant et en nature.

7.16. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du Groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exception des actions propres).

7.17. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conduit la Direction du groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent, en ce qui concerne notamment les immobilisations corporelles, les impôts différés, les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels. Le Groupe fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

8. Evènements significatifs de l'exercice

Le groupe a acquis la société 3DM à 100%, le 20 février.

Le groupe a acquis la société Cforclean, basée au Luxembourg à 71%, le 28 mars.

Le groupe a acquis un ensemble de société composé de C Multi Serv, DepannHeur et GPSC à 75%.

Le groupe a acquis le groupe ABMS à 100% le 23 décembre 2024.

Le groupe a acquis les sociétés C Damien Service, C'Damien services Savoie/ Haute Savoie et LMB à 100% le 19 décembre 2024.

Les sociétés Batisanté NORD (valmi) et Batisanté SUD (Azurtech) ont été absorbées par la société BSH rétroactivement au 1^{er} janvier 2024.

Le groupe a souscrit un emprunt obligataire d'un montant total de 19.8 M€.

Augmentation de capital le 31/01/2024 de 10 M€

9. Périmètre de consolidation

9.1. Activité

La société Groupe BAI et ses filiales sont spécialisées dans les activités relatives à la protection du bâtiment et de ses occupants :

- Diagnostic Technique du bâtiment,
- Protection Nuisibles et Assainissement
- Dépannage et travaux,
- Protection Incendie,
- IT.

L'ensemble forme le groupe BAI qui opère en France et au Luxembourg.

Son siège social est situé, 9 rue Edmond Michelet 93360 Neuilly Plaisance.

9.2. Informations sectorielles

Pour les besoins de l'information sectorielle, un pôle d'activité est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe. Les d'activités du Groupe sont divisées en cinq pôles :

- Protection Nuisibles et Assainissement
- Diagnostic technique
- Protection Incendie
- Dépannage et travaux
- IT

9.3. Liste des sociétés du groupe

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	METHODE DE CONSOLIDATION	VARIATION	2024.12		2023.12	
			POURCENTAGE DE CONTRÔLE	POURCENTAGE D'INTÉRÊTS	POURCENTAGE DE CONTRÔLE	POURCENTAGE D'INTÉRÊTS
BAI	Société intégrante		Société intégrante	Société intégrante	Société intégrante	Société intégrante
GROUPE BATISANTE	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
BSI	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
BSE	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
BSH	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
O1 CONTRÔLE SAS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
TOPICS SAS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
SDDS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
VOLTAIR	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
SECURITEC	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
ELIBAT	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
3D MEDITERRANEE	Intégration globale	Acquisition 02/2024	100%	100%		
CFORCLEAN	Intégration globale	Acquisition 03/2024	71%	71%		
C MULTI SERV	Intégration globale	Acquisition 04/2024	75%	75%		
DEPANNHEUR	Intégration globale	Acquisition 04/2024	75%	75%		
GPSC	Intégration globale	Acquisition 04/2024	75%	75%		
C DAMIEN SERVICE	Non intégré	Acquisition 12/2024	100%	100%		
C DAMIEN SERVICE SAVOIE/HAUTE SAVOIE	Non intégré	Acquisition 12/2024	100%	100%		
LMB	Non intégré	Acquisition 12/2024	100%	100%		
GROUPE ABMS	Non intégré	Acquisition 12/2024	100%	100%		
BATISANTE SUD		Absorbée par BSH au 01/01/2024			100%	100%
BATISANTE NORD		Absorbée par BSH au 01/01/2024			100%	100%

10. Comparabilité des comptes

10.1 Changements comptables

Aucun changement comptable suffisamment significatif n'est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes.

10.2 Changements de méthode de consolidation

Aucun évènement susceptible d'affecter la comparabilité des comptes n'est intervenu sur la période.

11. Explications des comptes du bilan et du compte de résultat et leurs variations.

Les tableaux suivants font partie intégrante des comptes consolidés.

Note 1. Écart d'acquisition

ÉCART D'ACQUISITION	2024.12	2023.12
Valeur brute à l'ouverture	206 176	
C MULTI SERV	10 695	
3D MEDITERRANEE	4 947	
CFORCLEAN	4 352	
GPSC	89	
DEPANNHEUR	89	
ELIBAT	8	4 668
GROUPE BATISANTE		194 602
SECURITEC		5 702
Sous-total écart d'acquisition	226 356	204 972
Reclassements fonds de commerce	40	1 204
Valeur brute à la clôture	226 396	206 176
Dépréciations		
Dépréciations cumulées à la clôture		
Total écart d'acquisition net	226 396	206 176

ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	COÛT ACQUISITION	JUSTE VALEUR DES ACTIFS ACQUIS	EA GÉNÉRÉ	QP ACQUISE
C MULTI SERV	12 299	1 604	10 695	75%
3D MEDITERRANEE	5 702	754	4 947	100%
CFORCLEAN	5 861	1 509	4 352	71%
GPSC	265	176	89	75%
DEPANNHEUR	125	36	89	75%
ELIBAT (Complément de prix)	8		8	100%
Total	24 259	4 079	20 180	

Les travaux d'allocation des écarts d'acquisition a la date de création du groupe ont permis d'identifier une marque valorisée à 17 586 K€ et amortie sur une durée de 10 ans et un portefeuille clients valorisé à 47 061 K€ amorti sur 16 ans et (11 765) K€ d'impôts différés sur portefeuille clients.

Note 1a. Affectation des écarts d'acquisition

AFFECTATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION	VALEUR BRUTE	DEPRECIATIONS	VALEUR NETTE
Pôle Protection & Incendie	93 674		93 674
Pôle Contrôle	62 871		62 871
Pôle Protection & Nuisibles	61 881		61 881
Pôle Travaux & Maintenance	7 970		7 970
Valeur à la clôture	226 396		226 396

Note 2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DOTATION EXPLOITATION	DOTATION EXCEPTIONNELLE	DIMINUTION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Portefeuille client	47 061							47 061
Marques	17 586	1	1					17 588
Concessions, brevets & droits similaires	9 656	198	1 730			(69)		11 515
Fonds commercial	110						(40)	70
Frais de recherche	5							5
Logiciels		45	83			(19)		109
Immobilisations incorporelles - valeur brute	74 418	245	1 813			(88)	(40)	76 348
Amt/Dép. portefeuille client	(4 412)			(2 941)				(7 353)
Amt/Dép. marques	(2 638)	(1)		(1 759)				(4 398)
Amt/Dép. conc., brevets & dts similaires	(8 906)	(80)		(1 368)		68		(10 286)
Amt/Dép. frais de rech.	(5)							(5)
Amt/Dép. logiciels		(45)		(7)		19		(33)
Immobilisations incorporelles - amortissements	(15 961)	(126)		(6 070)	(5)	86		(22 075)
Total Immobilisations incorporelles nettes	58 456	119	1 813	(6 070)	(5)	(2)	(40)	54 273

Le portefeuille client et la marque font partie de l'acquisition du Groupe BAI, et constituent des allocations du goodwill aux immobilisations incorporelles. Le portefeuille client fait l'objet d'un amortissement sur 16 ans et la marque sur 10 ans.

Note 3. Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	DOTATION EXPLOITATION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Constructions	527	5					532
Installations tech, matériel & outillage	5 062	393	1 930	(41)		25	7 370
Matériel de transport	8 025	76	1 959	(140)		(36)	9 884
Mobilier, matériel de bureau, informatique	4 370	556	725	(409)		(1)	5 241
Autres immobilisations corporelles	74	342	148	(11)		(98)	455
Immobilisations corporelles brutes	18 059	1 372	4 761	(601)		(109)	23 482
Amt/Dép. constructions	(487)	(3)			(9)		(500)
Amt/Dép. install tech, matériel & outill.	(3 921)	(207)		43	(752)		(4 837)
Amt/Dép. matériel de transport	(4 826)	(48)		97	(1 372)	(8)	(6 156)
Amt/Prov. mobilier, matériel de bureau, informatique	(3 555)	(259)		388	(661)	(48)	(4 135)
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	(210)	(85)		11	(158)	131	(311)
Immobilisations corporelles - amortissements	(12 999)	(603)		540	(2 952)	75	(15 939)
Total Immobilisations corporelles nettes	5 060	769	4 761	(61)	(2 952)	(34)	7 543

Dans les autres immobilisations corporelles, sont inclus les véhicules pris en contrat de Crédit-Bail. Aussi la note 3.a spécifie le niveau du matériel en Crédit-Bail au sein du groupe. Ces véhicules comprennent aussi bien ceux dont les contrats sont arrivés à terme et rachetés par le Groupe que ceux qui sont en cours de contrats.

Dans le cadre du suivi de ces véhicules, le groupe procède à un retraitement en cas de sinistre survenu sur les véhicules sous contrats et qui les rendent inutilisables (interruption du contrat de Crédit-Bail). Ainsi seuls apparaissent en véhicules pris en Crédit-Bail ceux qui sont passés par un contrat que ceux-ci soient en fin de contrat ou en en cours de contrat. La durée d'amortissement de ces véhicules est la même que celle du groupe pour les véhicules neuf c'est-à-dire 5 ans et lorsque l'un de ces véhicules est racheté en fin de contrat, le groupe prévoit une durée d'utilisation de 12 mois.

Note 3 a. Véhicules pris en Crédit-Bail

IMMOBILISATION EN CRÉDIT-BAIL	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	DOTATION EXPLOITATION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Matériel de transport en Crédit Bail	350	342	148	(11)		(143)	686
Valeur brute du matériel pris en Crédit Bail	350	342	148	(11)		(143)	686
Amort.du matériel de transport en Crédit Bail	(210)	(85)		11	(154)	131	(307)
Amort.du matériel de transport en Crédit Bail	(210)	(85)		11	(154)	131	(307)
Immobilisations nettes en Crédit bail	140	257	148	()	(154)	(11)	379

Note 4. Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	CLÔTURE
Titres de participation C DAMIEN SERVICE			7 761		7 761
Titres de participation ABMS			3 105		3 105
Prêts, cautionnements et autres créances	554	45	20	(29)	590
Autres titres	1	6			7
Immobilisation financière valeur brute	556	50	10 886	(30)	11 463
Dépréciations titres					
Immobilisations financières - dépréciation					
Total Immobilisation financières - valeur nette	556	50	10 886	(30)	11 463

Les autres titres sont composés de titres immobilisés pour 6 K€ et des prêts au personnel pour 6K€.

Note 5. Stocks et encours de production

STOCKS ET ENCOURS DE PRODUCTION	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	DOTATION EXPLOITATION	CLÔTURE
Stocks - en-cours de production	391	11	(64)		337
Stocks de marchandises	2 673	84	76		2 832
Stocks et en cours - Valeur brute	3 064	94	11		3 169
Dép. des stocks de marchandises	(200)			(2)	(202)
Stocks et en cours - dépréciation	(200)			(2)	(202)
Total Stocks et en cours - valeur nette	2 864	94	11	(2)	2 968

Note 6. Clients et comptes rattachés

CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	DOTATION EXPLOITATION	DOTATION EXCEPTIONNELLE	REPRISE EXPLOITATION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Clients et comptes rattachés	37 163	6 604	3 613				(2)	47 378
Clients douteux ou litigieux	21	317	14				8	359
Clients - Produits non encore facturés	3 953	525	(433)					4 045
Clients et comptes rattachés - Valeur brute	41 136	7 446	3 194				6	51 782
Dép. clients et comptes rattachés	(2 154)	(326)		(945)	(396)	675	(5)	(3 152)
Clients et comptes rattachés - Dépréciation	(2 154)	(326)		(945)	(396)	675	(5)	(3 152)
Total Clients et comptes rattachés - Valeur nette	38 981	7 121	3 194	(945)	(396)	675	1	48 630

Note 7. Autres créances et comptes de régularisation

AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	RECLASSEMENT	DOTATION EXPLOITATION	CLÔTURE
Créances fiscales et sociales	6 841	293	(471)			6 663
Frais d'émission d'emprunt	3 415				(569)	2 846
Charges constatées d'avance	1 229	150	375			1 755
Autres créances d'exploitation	358	18	667	30		1 072
Impôts différés - actif	2 193	2	(214)	(24)		1 969
Total Autres créances et comptes de régularisation	14 035	653	167	6	(569)	14 305

Note 8. Disponibilités

DISPONIBILITÉS	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	CLÔTURE
VMP - Equivalents de trésorerie	108			108
Dép. valeurs mobilières de placement	(2)			(2)
VMP - Equivalents de trésorerie	106			106
Disponibilités	10 247	3 847	(3 576)	10 518
Intérêts courus non échus s/ dispo.	3		(1)	2
Total disponibilités	10 355	3 847	(3 577)	10 625

Note 9. Provisions

PROVISIONS	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	DOTATION EXPLOITATION	DOTATION EXCEPTIONNELLE	REPRISE EXPLOITATION	REPRISE EXCEPTIONNELLE	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Provision pour risques d'exploitation	818		512	154	(386)	(16)	54	1 134
Autres provisions pour risques et charges	464	8	104		(143)	(69)	(54)	310
Provisions pour pensions et retraites	3 338		770		(104)			4 003
Total Provisions	4 619	8	1 386	154	(634)	(85)		5 448

Note 10. Dettes financières et emprunts

DETTE FINANCIÈRES	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	AUGMENTATION	DIMINUTION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Emprunts obligataires	129 542			19 762			149 304
Intérêts courus sur emprunts obligataires	370		279				650
Emprunts bancaires	10 000			2 000	(8 000)		4 000
Autres emprunts et dettes assimilées	563	233			(658)	(130)	8
Dette de crédit-bail	28	264		148	(144)	107	403
Autres dettes financières	115	4	23		(1)	0	141
Total dettes financières	140 619	500	303	21 910	(8 801)	(23)	154 507

Au 31 décembre 2024, le groupe respecte ses engagements ratios de covenants bancaires.

Note 10 a. Dettes de crédit-bail

DETTE DE CRÉDIT-BAIL	OUVERTURE	CLÔTURE
Dette de crédit bail	28	403
Dettes de crédit bail	28	403

Note 10 b. Échéancier des dettes financières

ÉCHÉANCIER DES DETTES FINANCIÈRES	CLÔTURE	MOINS D'UN AN	1 À 5 ANS
Emprunts obligataires	149 304		149 304
Intérêts courus sur emprunts obligataires	650		650
Emprunts bancaires	4 000		4 000
Autres emprunts et dettes assimilées	8	8	
Dette de crédit-bail	403	403	
Autres dettes financières	141	141	
Total dettes financières dont maturité	154 507	553	153 955

Note 11. Fournisseurs

DETTES FOURNISSEURS	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	CLÔTURE
Dettes fournisseurs	4 732	3 029	1 988	9 749
Fournisseurs - Factures non parvenues	1 520	420	2 625	4 564
Total Dettes fournisseurs	6 252	3 449	4 613	14 314

Note 12. Dettes et comptes de régularisation

AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Dettes sociales	9 895	1 269	1 301		12 465
Dettes fiscales (hors IS et CVAE)	10 453	2 117	1 327		13 897
Dettes provisionnées Participation des salariés	943		(249)		694
Clients - Avoirs et RRR	48		22		70
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	2 499		3 600		6 099
Autres dettes d'exploitation	4 294	9	1 189	20	5 512
Impôts différés - passif	10 132		(787)		9 334
Total Autres dettes et comptes de régularisation	38 264	3 395	6 403	20	48 072

Les dettes fiscales sont essentiellement de la TVA due.

Note 13. Impôts différés

Les impôts différés par nature se présente comme suit :

IMPÔTS DIFFÉRÉS PAR NATURE	OUVERTURE	VARIATION	CLÔTURE
Impôts différés - actif	2 193	(214)	1 969
Impôts différés - passif	10 132	(787)	9 334
Impôts différés par nature	(7 939)	573	(7 365)

Le détail des impôts différés actifs et passifs est donné dans la note explicative de l'impôt différé par le résultat.

Note 14. Chiffre d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRES	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Production vendue de services	112 967	86 563	127 975
Ventes de marchandises	16 366	14 735	19 446
Produits des activités annexes	13 751	4 641	4 644
Rabais, remises & ristournes s/ ventes	(339)	(174)	(289)
Total Chiffre d'affaires	142 744	105 765	151 776

Note 15. Autres produits

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Production immobilisée	723	658	884
Transferts de charges - Avantages en nature	291	279	415
Transferts de charges d'exploitation	259	133	212
Production stockée	(64)	176	59
Subvention d'exploitation (Aide à l'embauche)	44	97	161
Subventions d'exploitation	33	3	10
Autres produits	498	570	956
Total autres produits d'exploitation	1 784	1 916	2 698

Note 16. Achats consommés

ACHATS CONSOMMÉS	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Achat m.p., fournir. & aut. appro.	(8 455)	(6 998)	(10 084)
Achats de marchandises	(2 216)	(2 784)	(4 050)
Achats non stockés matériels & Fournit.	(1 472)	(1 260)	(1 691)
Variation stocks de marchandises	76	55	(107)
Rabais, remises & ristournes s/ achats	80	120	353
Total achats consommés	(11 987)	(10 866)	(15 579)

Note 17. Charges de personnel et effectif moyen

L'effectif moyen au 31 décembre de 2024 est de 1 461 salariés contre 1 069 au 31 décembre 2023.

CHARGES DE PERSONNEL	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Rémunérations du personnel	(52 827)	(39 834)	(57 564)
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	(16 947)	(14 509)	(20 644)
Autres charges de personnel	(2 484)	(2 292)	(3 367)
Participation des salariés	(694)	(943)	(1 375)
Congés Payé et Réduction du Temps de Travail (RTT)	(376)	(27)	497
Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi - CICE	(5)		
Total charges de personnel	(73 335)	(57 605)	(82 452)

Note 18. Autres charges d'exploitation

AUTRES CHARGES EXTERNES	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Sous-traitance générale	(14 157)	(2 859)	(4 487)
Coûts Véhicules	(6 290)	(5 366)	(7 814)
Location et entretien immobilier	(2 508)	(2 253)	(3 229)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(2 377)	(2 128)	(2 895)
Déplacements, missions et réceptions	(2 216)	(1 869)	(2 758)
Entretiens et réparations	(1 624)	(1 251)	(1 684)
Achats études & prestations de services	(1 241)	(1 376)	(1 687)
Personnel extérieur à l'entreprise	(1 140)	(726)	(820)
Autres charges externes	(1 077)	(113)	(177)
Frais postaux et de télécommunications	(990)	(943)	(1 339)
Pertes sur créances irrécouvrables	(728)	(419)	(628)
Pub., publication, relations publiques	(720)	(524)	(755)
Primes d'assurance (hors véhicules)	(425)	(411)	(587)
Locations et charges locatives	(391)	(310)	(398)
Services bancaires et assimilés	(171)	(129)	(214)
Frais de recrutement de personnel	(48)	2	()
Autres charges	(143)	(231)	(307)
Total autres charges externes	(36 244)	(20 906)	(29 778)

Note 19. Impôts et taxes

IMPÔTS ET TAXES	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Impôts et taxes sur rémunérations	(508)	(460)	(696)
Contribution Economique Territoriale (CET)	(686)	(644)	(965)
Autres impôts et taxes	(198)	(193)	(71)
CVAE	(294)	(309)	(584)
Taxe sur les véhicules des sociétés	(136)	(64)	(269)
Total impôts et taxes	(1 822)	(1 669)	(2 586)

Note 20. Variations nettes des amortissements et des dépréciations

VARIATIONS NETTES DES AMORTISSEMENTS ET DES DÉPRÉCIATIONS	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Rep./provisions d'exploitation	530	197	278
Rep./Prov. engagements de retraite	104		
Rep./dép. des créances (actif circulant)	675	832	1 597
Rep. dép. des stocks MP et marchandises		63	65
Reprises sur provisions	1 308	1 092	1 940
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	(6 075)	(5 405)	(7 980)
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles	(2 953)	(2 145)	(3 127)
Dotations aux amortissements des immobilisations	(9 028)	(7 551)	(11 107)
Dot / Prov sur créances (actif circulant)	(945)	(82)	(1 698)
Dot./Prov. engagements de retraite	(770)	(1 401)	(1 867)
Dot./Amt. charges d'exploit. à répartir	(569)	(569)	(569)
Dot. aux prov. d'exploitation	(501)	(491)	(503)
Dot./dép des stocks MP et marchandises	(2)	(10)	(135)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(2 786)	(2 553)	(4 773)
Total Variations nettes des amortissements et des dépréciations	(10 506)	(6 959)	(13 940)

Note 21a. Résultat financier

RÉSULTAT FINANCIER	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Charges d'intérêts décaissées	(1 199)	(438)	(676)
Charges d'intérêts sur emprunt	(12 241)	(11 441)	(19 367)
Dividendes	4	4	6
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	79	10	19
Rep./dép. des actifs financiers			485
Résultat financier	(13 356)	(11 864)	(19 533)

Note 22.a Produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Produits excep. s/ exercices antérieurs	349	67	105
Produits de cession d'immo. corp.	317	1 231	1 339
Subv. invest. virées au résult. de l'ex.	2	1	1
Autres produits exceptionnels	27	3 984	1
Autres reprises exceptionnelles	85	69	137
Dot. aux prov. exceptionnelles		1 159	1 193
Produits de cession de titres			9 944
Total produits exceptionnels	780	6 510	12 721

Note 22.b Charges exceptionnelles

CHARGES EXCEPTIONNELLES	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Charges excep. s/ exercices antérieurs	(439)	(72)	(92)
Rémun honoraires sur opérations exceptionnelles	(377)	(618)	(1 214)
VNC des immo cédés	(63)	(62)	(182)
Dot. aux prov. exceptionnelles	(665)	(1 159)	(1 193)
Autres charges exceptionnelles	(687)	(158)	(213)
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunts		(3 976)	(81)
VNC des titres cédés			(5 000)
Total charges exceptionnelles	(2 230)	(6 046)	(7 976)

- 1) L'activité gérance a été arrêtée fin 2024, les créances clients antérieures à 2024 de cette activités étant difficiles à recouvrer ont été passées en dotations exceptionnelles
- 2) L'assurance a régularisé les franchises automobiles 2022 et 2023.

Note 23.a Impôts sur le bénéfice

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Impôts différés	573	1 554	1 849
Impôts sur le résultat	(530)	(138)	(2 540)
Carry-back	41	44	69
Total impôts sur les bénéfices	84	1 460	(622)

Note 23.b Impact des impôts différés sur le compte de résultat

IMPÔTS DIFFERES NET	OUVERTURE	ENTREES DE PERIMETRE	VARIATION PAR LE RESULTAT	CLÔTURE
ID / Retraitement des engagements de retraite	834		166	1 001
ID / différences temporaires	271		(49)	223
ID / Elimination des résultats internes	212		22	233
ID / Activation de reports déficitaires")	674		(72)	602
ID / Autres retraitements	61	2	6	69
ID / Annulation provisions réglementées	(380)		(236)	(617)
ID / Allocations du goodwill	(9 612)		735	(8 876)
IMPÔTS DIFFERES NET	(7 940)	2	572	(7 365)

Note 23.d Preuve d'impôt

PREUVE D'IMPÔTS	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Résultat net des sociétés intégrées	(4 089)	(2 318)	(5 270)
Réintégration sur les bénéfices	(84)	(1 460)	622
Résultat retraité	(4 172)	(3 778)	(4 649)
Taux d'impôt	25,00%	25,00%	25,00%
Charge d'impôt théorique	(1 043)	(944)	(1 162)
Ecart - charge réelle et charge théorique	959	(515)	1 784
Crédits impôts	(76)	(44)	(44)
Différences permanentes	1 035	(472)	1 827
Explication de l'écart	959	(515)	1 784

Note 24. Évènements Post clôture

Les sociétés 3D MEDITERRANEE, C'DAMIEN SERVICES, C'DAMIEN SERVICES SAVOIE / HAUTE SAVOIE, LMB, ABMS CONSEIL, ABMS GROUPE et SBR France ont opté pour le régime de l'intégration fiscale et ont décidé d'entrer dans le groupe d'intégration fiscale dont la Société est la société mère intégrante, à effet du 1^{er} janvier 2025. Aucun autre événement important n'est survenu depuis le 31 décembre 2024, date de clôture de l'exercice social.

Note 25. : Engagements Hors Bilan

a. Nantissements des titres

Nantissement de la totalité des titres détenus par BAI, correspondant au capital de la société Groupe BatiSanté.

Note 26. : Honoraires des commissaires aux comptes

	2024.12		2023.12	
Honoraires des commissaires aux comptes	EY	VACHON	EY	VACHON
Emetteur (social + comptes consolidés)	43	45	49	49
Filiales intégrées (Social)	96	51	78	34
TOTAL	139	96	127	83

Note 27. : Informations relatives aux parties liées

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

VACHON ET ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

BAI

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

VACHON ET ASSOCIES
1/3, rue Lulli
75002 Paris
S.A.S. au capital de € 200 000
394 348 155 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

BAI

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Associés de la société BAI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société BAI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des actifs incorporels, des écarts d'acquisition ainsi que leur affectation en actifs incorporels non amortissables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

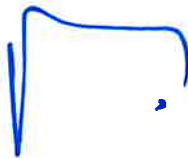
Paris et Paris-La Défense, le 14 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

VACHON ET ASSOCIES

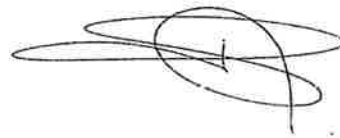
A blue ink signature, appearing to be 'G. Latour', written in a cursive style.

Geoffroy Latour

A blue ink signature, appearing to be 'B. Vachon', written in a stylized, blocky cursive style.

Bertrand Vachon

ERNST & YOUNG et Autres

A black ink signature, appearing to be 'S. Huet', written in a cursive style with a large loop.

Sébastien Huet

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

31/12/2024

Groupe BAI

1.	<u>Table des matières</u>	
2.	Bilan consolidé en milliers d'euros.....	3
3.	Compte de résultat consolidé en milliers d'euros.....	4
4.	Variation des capitaux propres - part du Groupe.....	5
5.	Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie en milliers d'euros	6
6.	Référentiel comptable, méthodes de consolidation.....	7
6.1	Référentiel comptable.....	7
6.2	Méthodes de consolidation.....	7
6.3	Date de clôture des exercices des sociétés consolidées	7
7.	Méthodes et règles d'évaluation.....	7
7.1.	Écarts d'acquisition.....	7
7.2.	Immobilisations Incorporelles.....	8
7.2.1.	Marques et licences.....	8
7.2.2.	Logiciels et sites internet.....	8
7.2.3.	Portefeuille clients.....	9
7.3.	Immobilisations corporelles	9
7.4.	Test de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	10
7.5.	Immobilisations financières.....	10
7.6.	Stocks et travaux en cours.....	10
7.7.	Clients et autres débiteurs	10
7.8.	Disponibilités	10
7.9.	Valeurs mobilières de placement.....	11
7.10.	Impôts différés	11
7.11.	Engagements de retraite et prestations assimilées	11
7.12.	Provisions.....	12
7.13.	Reconnaissance des produits	12
7.14.	Contrats de location-financement.....	13
7.15.	Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels	13
7.16.	Résultat par action	13
7.17.	Estimations et jugements comptables déterminants	13
8.	Evènements significatifs de l'exercice.....	14
9.	Périmètre de consolidation	14
9.1.	Activité.....	14
9.2.	Informations sectorielles.....	14
9.3.	Liste des sociétés du groupe	15
10.	Comparabilité des comptes.....	15

10.1	Changements comptables	15
10.2	Changements de méthode de consolidation	15
11.	Explications des comptes du bilan et du compte de résultat et leurs variations.....	15
	Note 1. Écart d'acquisition	16
	Note 1a. Affectation des écarts d'acquisition.....	17
	Note 2. Immobilisations incorporelles	17
	Note 3. Immobilisations corporelles.....	18
	Note 3 a. Véhicules pris en Crédit-Bail	18
	Note 4. Immobilisations financières	19
	Note 5. Stocks et encours de production	19
	Note 6. Clients et comptes rattachés	19
	Note 7. Autres créances et comptes de régularisation	20
	Note 8. Disponibilités	20
	Note 9. Provisions	20
	Note 10. Dettes financières et emprunts	21
	Note 10 a. Dettes de crédit-bail.....	21
	Note 10 b. Échéancier des dettes financières.....	21
	Note 11. Fournisseurs	22
	Note 12. Dettes et comptes de régularisation.....	22
	Note 13. Impôts différés	22
	Note 14. Chiffre d'affaires.....	23
	Note 15. Autres produits.....	23
	Note 16. Achats consommés	23
	Note 17. Charges de personnel et effectif moyen	24
	Note 18. Autres charges d'exploitation	24
	Note 19. Impôts et taxes.....	25
	Note 20. Variations nettes des amortissements et des dépréciations	25
	Note 21a. Résultat financier.....	26
	Note 22.a Produits exceptionnels.....	26
	Note 22.b Charges exceptionnelles	26
	Note 23.a Impôts sur le bénéfice.....	27
	Note 23.b Impact des impôts différés sur le compte de résultat.....	27
	Note 23.d Preuve d'impôt.....	27
	Note 24. Évènements Post clôture	28
	Note 25. : Engagements Hors Bilan.....	28
	Note 26. : Honoraires des commissaires aux comptes.....	28
	Note 27. : Informations relatives aux parties liées	28

2. Bilan consolidé en milliers d'euros

	Note	2024.12	2023.12
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	2	280 668	264 633
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	1	226 396	206 176
Immobilisations corporelles	3	7 543	5 060
Immobilisations financières	4	11 463	556
Total actif immobilisé		299 675	270 248
Stocks et en-cours	5	2 968	2 864
Clients et comptes rattachés	6	48 630	38 981
Autres créances et comptes de régularisation	7	14 305	14 035
Disponibilités	8	10 625	10 355
Total actif circulant		76 528	66 235
Total de l'actif		376 203	336 483
PASSIF			
Capital		156 711	146 661
Primes liées au capital		5 289	5 339
Réserves		(5 270)	
Résultat de l'exercice		(4 367)	(5 270)
Total capitaux propres		152 362	146 730
Intérêts hors groupe		1 500	
Total - Capitaux propres		153 863	146 730
Provisions	9	5 448	4 619
Emprunts et dettes financières	10	154 507	140 619
Fournisseurs et comptes rattachés	11	14 314	6 252
Autres dettes et comptes de régularisation	12	48 072	38 264
Total dettes		216 892	185 134
Total du passif		376 203	336 483

3. Compte de résultat consolidé en milliers d'euros

	Note	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Chiffre d'affaires	14	142 744	105 765	151 776
Reprises sur provisions d'exploitation		1 308	1 092	1 940
Autres produits d'exploitation	15	1 784	1 916	2 698
Produits d'exploitation		3 092	3 008	4 637
Achats consommés	16	(11 987)	(10 866)	(15 579)
Autres charges externes	18	(36 244)	(20 906)	(29 778)
Impôts et taxes	19	(1 822)	(1 669)	(2 586)
Charges de personnel	17	(73 335)	(57 605)	(82 452)
Dotations aux amortissements des immobilisations	20	(9 028)	(7 551)	(11 107)
Dotations aux provisions pour risques et charges	20	(2 786)	(2 553)	(4 773)
Charges d'exploitation		(135 202)	(101 150)	(146 275)
Résultat d'exploitation		10 634	7 623	10 138
Résultat financier	21	(13 356)	(11 864)	(19 533)
Résultat courant avant impôts		(2 723)	(4 242)	(9 395)
Résultat exceptionnel	22	(1 450)	464	4 745
Impôt sur le résultat	13 & 23	84	1 460	(622)
Résultat net des sociétés intégrées		(4 089)	(2 318)	(5 270)
Intérêts minoritaires		(278)		
Résultat net - Part du Groupe		(4 367)	(2 318)	(5 270)

4. Variation des capitaux propres - part du Groupe

	CAPITAL	PRIME LIÉES AU CAPITAL	RÉSERVES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL PART DU GROUPE	TOTAL PART MINORITAIRES	CAPITAUX PROPRES
Souscription capital	146 661	5 339			152 000		152 000
Résultat période				(5 270)	(5 270)		(5 270)
Solde au 31.12.2023	146 661	5 339		(5 270)	146 730		146 730
Affectation du résultat			(5 270)	5 270			
Augmentation de capital	10 050	(50)			10 000		10 000
Entrée de périmètre						1 222	1 222
Résultat période				(4 367)	(4 367)	278	(4 089)
Solde au 31.12.2024	156 711	5 289	(5 270)	(4 367)	152 362	1 500	153 862

Le capital de Groupe BAI est constitué de 153 288 315 actions entièrement libérées au 31 décembre 2024.

5. Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie en milliers d'euros

	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Résultat net total des sociétés consolidées	(4 089)	(2 318)	(5 270)
Elimination des amortissements et provisions	10 417	9 746	13 655
Variation de la dépréciation des stocks et des créances clients	668	(803)	171
Impôts différés	(573)	(1 554)	(1 849)
Variation des intérêts courus et capitalisée - impact non cash	279	105	(3 443)
Elimination des plus ou moins values de cession d'immobilisations	(225)	(1 156)	(6 067)
Elimination des dividendes reçus	(4)	(4)	(6)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	6 473	4 017	(2 810)
Variation du stock de marchandises et des produits finis	(11)	(231)	48
Variation des créances clients liées à l'activité & autres créances	(3 528)	(11 921)	(9 711)
Variation brute des dettes fournisseurs liées à l'activité & autres dettes	11 740	13 571	7 882
Variation du besoin en fonds de roulement	8 200	1 419	(1 781)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	14 673	5 435	(4 591)
Acquisition d'immobilisations	(6 578)	(4 896)	(6 143)
Cession d'immobilisations	317	1 231	11 283
Incidence des variations de périmètre	(31 282)	(5 287)	(191 678)
Dividendes reçus	4	4	6
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(37 539)	(8 948)	(186 532)
Augmentations de capital	10 000		152 000
Emission d'emprunts yc la dette du Crédit Bail	21 910	11 230	139 342
Remboursement d'emprunt yc les dettes du Crédit Bail	(8 801)	(1 198)	(86 878)
Frais d'émission d'emprunt		(3 984)	(3 008)
Flux de trésorerie net généré par les opérations de financement	23 109	6 048	201 456
Variation de la trésorerie par les flux	243	2 534	10 330
Trésorerie d'ouverture	10 330	7 796	
Trésorerie de clôture	10 574	10 330	10 330
Variation de la trésorerie par les soldes	243	2 534	10 330

6. Référentiel comptable, méthodes de consolidation

6.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe BAI sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement ANC-2020-01 du Comité de la Réglementation Comptable sont appliquées.

Toutes les sociétés du Groupe BAI clôturent au 31 décembre 2024.

Sauf indication contraire les informations financières sont présentées en milliers d'euros.

6.2 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;
- Les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;
- Les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- Les opérations et les soldes intragroupe significatifs sont éliminés.

Au 31 décembre 2024 toutes les filiales du Groupe sont intégrées globalement à l'exception des entités acquises au cours du mois de décembre 2024 CDAMIEN pour 7 M€ et ABMS 3 M€. Le périmètre de consolidation est présenté dans la partie « périmètre de consolidation ».

6.3 Date de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur exercice arrêté au 31 décembre 2024 d'une durée de 12 mois pour l'ensemble des sociétés. Les comptes consolidés 2023 constituaient un premier exercice d'une durée de 18 mois. Pour une simplification de lecture et de comparatif, les informations du compte de résultat comparent 12 mois.

7. Méthodes et règles d'évaluation

7.1. Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres
- Et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dont les actifs et passifs identifiés ont été réévalués à la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur majoré des coûts directement imputables à l'acquisition (nets d'impôt) et des ajustements de prix éventuels mesurés de façon fiable et dont le versement est probable.

Ce poste enregistre donc les écarts consécutifs à une acquisition que la société n'a pu affecter à un poste de l'actif immobilisé avec une précision et une fiabilité suffisante sans coût disproportionné.

Les écarts d'acquisition positifs sont ainsi inscrits à l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de valeurs lorsqu'un indice de perte de valeur a été identifié.

Les écarts d'acquisition ont été affectés par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) correspondant aux pôles opérationnels définis dans le cadre du suivi de l'activité du groupe à savoir :

- Le pôle « Protection Incendie » ;
- Le pôle « Diagnostic Technique » ;
- Le pôle « Protection Nuisibles et Assainissement ».
- Le pôle « Dépannage et Travaux »
- Le pôle IT

Des tests de valeur sont effectués au niveau de chaque UGT en appliquant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

Une dépréciation est comptabilisée en résultat de façon irréversible, si la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est supérieure à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité déterminée sur la base d'une évaluation globale, fondée principalement sur les niveaux d'activité, la rentabilité passée ou prévisible, les flux de trésorerie futurs actualisés ainsi que les facteurs économiques, financiers ou sectoriels.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

7.2. Immobilisations incorporelles

7.2.1. Marques et licences

Les marques et les licences acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les licences ont une durée d'utilisation finie.

Les éléments de marque ont été valorisés lors de l'entrée du groupe BAI selon la méthode des redevances. Sur la base du revenu attribuable à la marque étant égal à la redevance réelle ou théorique que le propriétaire de la marque perçoit, ou est en droit de percevoir en cas de licence de sa marque.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Marques : 10 ans

7.2.2. Logiciels et sites internet

Les licences de logiciels sont inscrites à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des logiciels (36 mois). Les coûts de création de sites Internet marchands sont comptabilisés en charges ou en immobilisations en fonction de la phase de développement des sites :

- Les dépenses de recherche préalable sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.
- Les dépenses de développement et de production sont immobilisées pour entrer dans le coût de production de l'actif.

- Les dépenses encourues après l'achèvement du site sont comptabilisées en charges sauf si elles permettent au site de générer des avantages économiques futurs supplémentaires et peuvent être évaluées et attribuées à l'actif de façon fiable.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Logiciels : 1- 3 ans
- Batisanté a lancé un projet de refonte de son système d'information en 2024 pour une mise en production entre 2025 et 2026. La période d'amortissement des « anciens » développement a été raccourcies pour finir fin 2025.

7.2.3. Portefeuille clients

Les éléments de portefeuille client ont été valorisés lors de l'entrée du groupe BAI selon la méthode des surprofits. Sur la base d'estimations des revenus et des flux de trésorerie dérivés de l'actif incorporel, puis déduit des parties des flux de trésorerie qui peuvent être attribuées aux actifs sous-jacents (Main d'œuvre ou actifs corporels qui ont contribué à la génération des flux de trésorerie).

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Portefeuille clients : 16 ans

7.3. Immobilisations corporelles

Le matériel informatique, les véhicules et les aménagements des bureaux représentent pour l'essentiel des immobilisations corporelles.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Matériel informatique : 3 ans ;
- Véhicules neuf : 3 - 5 ans ;
- Véhicules rachetés à la fin du crédit-bail : 1 an
- Véhicules à deux roues : 1 an
- Mobilier, agencement et équipements : 3 - 5 ans.

La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur actuelle lorsque la valeur nette comptable de l'actif est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée.

7.4. Test de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'un indicateur de perte de valeur a été identifié. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à la valeur actuelle, déterminée en fonction de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

7.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence.

7.6. Stocks et travaux en cours

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du dernier prix d'achat connu.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Une dépréciation, égale à la différence entre la valeur nette comptable et le montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage, est comptabilisée à la clôture afin de ramener les stocks à leur valeur actuelle. Cette dépréciation tient compte des perspectives de vente et des prix notamment pour les articles bradés.

7.7. Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable sur la base d'une méthode statistique. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

7.8. Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

7.9. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

7.10. Impôts différés

Conformément aux dispositions du règlement ANC 2020-01, le Groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- De différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- De crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les montants des impositions différées active et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

7.11. Engagements de retraite et prestations assimilées

Le Groupe a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC no 2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraite et avantages similaires.

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite, toutefois, le principal engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des entités françaises, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations aux amortissement et provisions ».

L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat et le coût des services passés non encore acquis est, le cas échéant, étalé linéairement sur la période moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient définitivement acquis aux salariés.

Les paramètres retenues pour le calcul des engagements 2024 sont les suivants :

- Taux d'actualisation 3.37%
- Taux de revalorisation des salaires 2.50%

	< 20 ans	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	>60 ans
Cadres	0%	14%	9%	5%	1%	0%
Non Cadres	0%	12%	8%	4%	1%	0%

7.12. Provisions

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque :

- Le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour risques et charges englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

7.13. Reconnaissance des produits

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- Réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
- Et acquis à l'exercice.

Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les principaux produits issus des activités du Groupe sont comptabilisés de la manière suivante :

Le Groupe vend des services qui entrent dans le cadre de contrats facturés sur la base du temps et des ressources ou de contrats à forfait.

- Les produits découlant des contrats facturés sur la base du temps et des ressources, qui concernent généralement les services d'intervention, sont comptabilisés aux taux horaires contractuels de la main d'œuvre au fur et à mesure que les heures sont travaillées et que les coûts directs sont engagés.
- Les produits liés aux contrats à forfait sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement des prestations, qui prévoit que les produits soient généralement comptabilisés sur la base du rapport entre les services réalisés et le total des services à fournir.
- Les produits découlant des contrats à forfait portant sur les services de transport sont généralement comptabilisés au cours de la période durant laquelle les services sont fournis de façon linéaire sur la durée du contrat.

Lorsque les circonstances conduisent à un changement de l'estimation initiale des produits, des coûts ou du degré d'avancement, l'estimation est révisée. Ces révisions peuvent donner lieu à une augmentation ou une diminution des produits ou des coûts estimés et sont comptabilisées au compte de résultat de la période durant laquelle la Direction prend connaissance de ces circonstances.

7.14. Contrats de location-financement

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière.

Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :

- Le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
- Le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
- La durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
- La valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien.

7.15. Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montants particulièrement significatifs - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Les produits et les charges exceptionnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et généralement repris dans la communication financière de l'entreprise. Ces éléments sont précisément décrits dans une note annexe en montant et en nature.

7.16. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du Groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exception des actions propres).

7.17. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conduit la Direction du groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent, en ce qui concerne notamment les immobilisations corporelles, les impôts différés, les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels. Le Groupe fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

8. Evénements significatifs de l'exercice

Le groupe a acquis la société 3DM à 100%, le 20 février.

Le groupe a acquis la société Cforclean, basée au Luxembourg à 71%, le 28 mars.

Le groupe a acquis un ensemble de société composé de C Multi Serv, DepannHeur et GPSC à 75%.

Le groupe a acquis le groupe ABMS à 100% le 23 décembre 2024.

Le groupe a acquis les sociétés C Damien Service, C'Damien services Savoie/ Haute Savoie et LMB à 100% le 19 décembre 2024.

Les sociétés Batisanté NORD (valmi) et Batisanté SUD (Azurtech) ont été absorbées par la société BSH rétroactivement au 1^{er} janvier 2024.

Le groupe a souscrit un emprunt obligataire d'un montant total de 19.8 M€.

Augmentation de capital le 31/01/2024 de 10 M€

9. Périmètre de consolidation

9.1. Activité

La société Groupe BAI et ses filiales sont spécialisées dans les activités relatives à la protection du bâtiment et de ses occupants :

- Diagnostic Technique du bâtiment,
- Protection Nuisibles et Assainissement
- Dépannage et travaux,
- Protection Incendie,
- IT.

L'ensemble forme le groupe BAI qui opère en France et au Luxembourg.

Son siège social est situé, 9 rue Edmond Michelet 93360 Neuilly Plaisance.

9.2. Informations sectorielles

Pour les besoins de l'information sectorielle, un pôle d'activité est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe. Les d'activités du Groupe sont divisées en cinq pôles :

- Protection Nuisibles et Assainissement
- Diagnostic technique
- Protection Incendie
- Dépannage et travaux
- IT

9.3. Liste des sociétés du groupe

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	METHODE DE CONSOLIDATION	VARIATION	2024.12		2023.12	
			POURCENTAGE DE CONTRÔLE	POURCENTAGE D'INTÉRÊTS	POURCENTAGE DE CONTRÔLE	POURCENTAGE D'INTÉRÊTS
BAI	Société intégrante		Société intégrante	Société intégrante	Société intégrante	Société intégrante
GROUPE BATISANTE	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
BSI	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
BSE	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
BSH	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
01 CONTRÔLE SAS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
TOPICS SAS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
SDDS	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
VOLTAIR	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
SECURITEC	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
ELIBAT	Intégration globale		100%	100%	100%	100%
3D MEDITERRANEE	Intégration globale	Acquisition 02/2024	100%	100%		
CFORCLEAN	Intégration globale	Acquisition 03/2024	71%	71%		
C MULTI SERV	Intégration globale	Acquisition 04/2024	75%	75%		
DÉPANNHEUR	Intégration globale	Acquisition 04/2024	75%	75%		
GPSC	Intégration globale	Acquisition 04/2024	75%	75%		
C DAMIEN SERVICE	Non intégré	Acquisition 12/2024	100%	100%		
C DAMIEN SERVICE SAVOIE/HAUTE SAVOIE	Non intégré	Acquisition 12/2024	100%	100%		
LMB	Non intégré	Acquisition 12/2024	100%	100%		
GROUPE ABMS	Non intégré	Acquisition 12/2024	100%	100%		
BATISANTE SUD		Absorbée par BSH au 01/01/2024			100%	100%
BATISANTE NORD		Absorbée par BSH au 01/01/2024			100%	100%

10. Comparabilité des comptes

10.1 Changements comptables

Aucun changement comptable suffisamment significatif n'est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes.

10.2 Changements de méthode de consolidation

Aucun évènement susceptible d'affecter la comparabilité des comptes n'est intervenu sur la période.

11. Explications des comptes du bilan et du compte de résultat et leurs variations.

Les tableaux suivants font partie intégrante des comptes consolidés.

Note 1. Écart d'acquisition

ÉCART D'ACQUISITION	2024.12	2023.12
Valeur brute à l'ouverture	206 176	
C MULTI SERV	10 695	
3D MEDITERRANEE	4 947	
CFORCLEAN	4 352	
GPSC	89	
DEPANNHEUR	89	
ELIBAT	8	4 668
GROUPE BATISANTE		194 602
SECURITEC		5 702
Sous-total écart d'acquisition	226 356	204 972
Reclassements fonds de commerce	40	1 204
Valeur brute à la clôture	226 396	206 176
Dépréciations		
Dépréciations cumulées à la clôture		
Total écart d'acquisition net	226 396	206 176

ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	COÛT ACQUISITION	JUSTE VALEUR DES ACTIFS ACQUIS	EA GÉNÉRÉ	QP ACQUISE
C MULTI SERV	12 299	1 604	10 695	75%
3D MEDITERRANEE	5 702	754	4 947	100%
CFORCLEAN	5 861	1 509	4 352	71%
GPSC	265	176	89	75%
DEPANNHEUR	125	36	89	75%
ELIBAT (Complément de prix)	8		8	100%
Total	24 259	4 079	20 180	

Les travaux d'allocation des écarts d'acquisition a la date de création du groupe ont permis d'identifier une marque valorisée à 17 586 K€ et amortie sur une durée de 10 ans et un portefeuille clients valorisé à 47 061 K€ amorti sur 16 ans et (11 765) K€ d'impôts différés sur portefeuille clients.

Note 1a. Affectation des écarts d'acquisition

AFFECTATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION	VALEUR BRUTE	DEPRECIATIONS	VALEUR NETTE
Pôle Protection & Incendie	93 674		93 674
Pôle Contrôle	62 871		62 871
Pôle Protection & Nuisibles	61 881		61 881
Pôle Travaux & Maintenance	7 970		7 970
Valeur à la clôture	226 396		226 396

Note 2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DOTATION EXPLOITATION	DOTATION EXCEPTIONNELLE	DIMINUTION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Portefeuille client	47 061							47 061
Marques	17 586	1	1					17 588
Concessions, brevets & droits similaires	9 656	198	1 730			(69)		11 515
Fonds commercial	110						(40)	70
Frais de recherche	5							5
Logiciels		45	83			(19)		109
Immobilisations incorporelles - valeur brute	74 418	245	1 813			(88)	(40)	76 348
Amt/Dép portefeuille client	(4 412)			(2 941)				(7 353)
Amt/Dép marques	(2 638)	(1)		(1 759)				(4 398)
Amt/Dép conc, brevets & dls similaires	(8 906)	(80)		(1 368)		68		(10 286)
Amt/Dép frais de rech	(5)							(5)
Amt/Dép logiciels		(45)		(7)		19		(33)
Immobilisations incorporelles - amortissements	(15 961)	(126)		(6 070)	(5)	86		(22 075)
Total immobilisations incorporelles nettes	58 456	119	1 813	(6 070)	(5)	(2)	(40)	54 273

Le portefeuille client et la marque font partie de l'acquisition du Groupe BAI, et constituent des allocations du goodwill aux immobilisations incorporelles. Le portefeuille client fait l'objet d'un amortissement sur 16 ans et la marque sur 10 ans.

Note 3. Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	DOTATION EXPLOITATION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Constructions	527	5					532
Installations tech, matériel & outillage	5 062	393	1 930	(41)		25	7 370
Matériel de transport	8 025	76	1 959	(140)		(36)	9 884
Mobilier, matériel de bureau, informatique	4 370	556	725	(409)		(1)	5 241
Autres immobilisations corporelles	74	342	148	(11)		(98)	455
Immobilisations corporelles brutes	18 059	1 372	4 761	(601)		(109)	23 482
Amt/Dép. constructions	(487)	(3)			(9)		(500)
Amt/Dép. install tech, matériel & outill.	(3 921)	(207)		43	(752)		(4 837)
Amt/Dép. matériel de transport	(4 826)	(48)		97	(1 372)	(8)	(6 156)
Amt/Prov. mobilier, matériel de bureau, informatique	(3 555)	(259)		388	(661)	(48)	(4 135)
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	(210)	(85)		11	(158)	131	(311)
Immobilisations corporelles - amortissements	(12 999)	(603)		540	(2 952)	75	(15 939)
Total Immobilisations corporelles nettes	5 060	769	4 761	(61)	(2 952)	(34)	7 543

Dans les autres immobilisations corporelles, sont inclus les véhicules pris en contrat de Crédit-Bail. Aussi la note 3.a spécifie le niveau du matériel en Crédit-Bail au sein du groupe. Ces véhicules comprennent aussi bien ceux dont les contrats sont arrivés à terme et rachetés par le Groupe que ceux qui sont en cours de contrats.

Dans le cadre du suivi de ces véhicules, le groupe procède à un retraitement en cas de sinistre survenu sur les véhicules sous contrats et qui les rendent inutilisables (interruption du contrat de Crédit-Bail). Ainsi seuls apparaissent en véhicules pris en Crédit-Bail ceux qui sont passés par un contrat que ceux-ci soient en fin de contrat ou en en cours de contrat. La durée d'amortissement de ces véhicules est la même que celle du groupe pour les véhicules neuf c'est-à-dire 5 ans et lorsque l'un de ces véhicules est racheté en fin de contrat, le groupe prévoit une durée d'utilisation de 12 mois.

Note 3 a. Véhicules pris en Crédit-Bail

IMMOBILISATION EN CRÉDIT-BAIL	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	DOTATION EXPLOITATION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Matériel de transport en Crédit Bail	350	342	148	(11)		(143)	686
Valeur brute du matériel pris en Crédit Bail	350	342	148	(11)		(143)	686
Amort. du matériel de transport en Crédit Bail	(210)	(85)		11	(154)	131	(307)
Amort. du matériel de transport en Crédit Bail	(210)	(85)		11	(154)	131	(307)
Immobilisations nettes en Crédit bail	140	257	148	()	(154)	(11)	379

Note 4. Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	CLÔTURE
Titres de participation C DAMIEN SERVICE			7 761		7 761
Titres de participation ABMS			3 105		3 105
Prêts, cautionnements et autres créances	554	45	20	(29)	590
Autres titres	1	6			7
Immobilisation financière valeur brute	556	50	10 886	(30)	11 463
Dépréciations titres					
Immobilisations financières - dépréciation					
Total Immobilisation financières - valeur nette	556	50	10 886	(30)	11 463

Les autres titres sont composés de titres immobilisés pour 6 K€ et des prêts au personnel pour 6K€.

Note 5. Stocks et encours de production

STOCKS ET ENCOURS DE PRODUCTION	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	DOTATION EXPLOITATION	CLÔTURE
Stocks - en-cours de production	391	11	(64)		337
Stocks de marchandises	2 673	84	76		2 832
Stocks et en cours - Valeur brute	3 064	94	11		3 169
Dép. des stocks de marchandises	(200)			(2)	(202)
Stocks et en cours - dépréciation	(200)			(2)	(202)
Total Stocks et en cours - valeur nette	2 864	94	11	(2)	2 968

Note 6. Clients et comptes rattachés

CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	DOTATION EXPLOITATION	DOTATION EXCEPTIONNELLE	RÉPRISE EXPLOITATION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Clients et comptes rattachés	37 163	6 604	3 613				(2)	47 379
Clients douteux ou litigieux	21	317	14				8	359
Clients - Produits non encore facturés	3 953	525	(433)					4 045
Clients et comptes rattachés - Valeur brute	41 136	7 446	3 194				6	51 782
Dép. clients et comptes rattachés	(2 154)	(326)		(945)	(396)	675	(5)	(3 152)
Clients et comptes rattachés - Dépréciation	(2 154)	(326)		(945)	(396)	675	(5)	(3 152)
Total Clients et comptes rattachés - Valeur nette	38 981	7 121	3 194	(945)	(396)	675	1	48 630

Note 7. Autres créances et comptes de régularisation

AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	RECLASSEMENT	DOTATION EXPLOITATION	CLÔTURE
Créances fiscales et sociales	6 841	293	(471)			6 663
Frais d'émission d'emprunt	3 415				(569)	2 846
Charges constatées d'avance	1 229	150	375			1 755
Autres créances d'exploitation	358	18	667	30		1 072
Impôts différés - actif	2 193	2	(214)	(24)		1 969
Total Autres créances et comptes de régularisation	14 035	653	167	6	(569)	14 305

Note 8. Disponibilités

DISPONIBILITÉS	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	CLÔTURE
VMP - Equivalents de trésorerie	108			108
Dép. valeurs mobilières de placement	(2)			(2)
VMP - Equivalents de trésorerie	106			106
Disponibilités	10 247	3 847	(3 576)	10 518
Intérêts courus non échus s/ dispo.	3		(1)	2
Total disponibilités	10 355	3 847	(3 577)	10 625

Note 9. Provisions

PROVISIONS	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	DOTATION EXPLOITATION	DOTATION EXCEPTIONNELLE	REPRISE EXPLOITATION	REPRISE EXCEPTIONNELLE	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Provision pour risques d'exploitation	818		512	154	(386)	(16)	54	1 134
Autres provisions pour risques et charges	464	8	104		(143)	(69)	(54)	310
Provisions pour pensions et retraites	3 338		770		(104)			4 003
Total Provisions	4 619	8	1 386	154	(634)	(85)		5 448

Note 10. Dettes financières et emprunts

DETTE FINANCIÈRES	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	AUGMENTATION	DIMINUTION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Emprunts obligataires	129 542			19 762			149 304
Intérêts courus sur emprunts obligataires	370		279				650
Emprunts bancaires	10 000			2 000	(8 000)		4 000
Autres emprunts et dettes assimilées	563	233			(658)	(130)	8
Dettes de crédit-bail	28	264		148	(144)	107	403
Autres dettes financières	115	4	23		(1)	()	141
Total dettes financières	140 619	500	303	21 910	(8 801)	(23)	154 507

Au 31 décembre 2024, le groupe respecte ses engagements ratios de covenants bancaires.

Note 10 a. Dettes de crédit-bail

DETTE DE CRÉDIT-BAIL	OUVERTURE	CLÔTURE
Dettes de crédit bail	28	403
Dettes de crédit bail	28	403

Note 10 b. Échéancier des dettes financières

ÉCHÉANCIER DES DETTES FINANCIÈRES	CLÔTURE	MOINS D'UN AN	1 À 5 ANS
Emprunts obligataires	149 304		149 304
Intérêts courus sur emprunts obligataires	650		650
Emprunts bancaires	4 000		4 000
Autres emprunts et dettes assimilées	8	8	
Dettes de crédit-bail	403	403	
Autres dettes financières	141	141	
Total dettes financières dont maturité	154 507	553	153 955

Note 11. Fournisseurs

DETTES FOURNISSEURS	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	CLÔTURE
Dettes fournisseurs	4 732	3 029	1 988	9 749
Fournisseurs - Factures non parvenues	1 520	420	2 625	4 564
Total Dettes fournisseurs	6 252	3 449	4 613	14 314

Note 12. Dettes et comptes de régularisation

AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	OUVERTURE	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Dettes sociales	9 895	1 269	1 301		12 465
Dettes fiscales (hors IS et CVAE)	10 453	2 117	1 327		13 897
Dettes provisionnées Participation des salariés	943		(249)		694
Clients - Avoirs et RRR	48		22		70
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	2 499		3 600		6 099
Autres dettes d'exploitation	4 294	9	1 189	20	5 512
Impôts différés - passif	10 132		(787)		9 334
Total Autres dettes et comptes de régularisation	38 264	3 395	6 403	20	48 072

Les dettes fiscales sont essentiellement de la TVA due.

Note 13. Impôts différés

Les impôts différés par nature se présente comme suit :

IMPÔTS DIFFÉRÉS PAR NATURE	OUVERTURE	VARIATION	CLÔTURE
Impôts différés - actif	2 193	(214)	1 969
Impôts différés - passif	10 132	(787)	9 334
Impôts différés par nature	(7 939)	573	(7 365)

Le détail des impôts différés actifs et passifs est donné dans la note explicative de l'impôt différé par le résultat.

Note 14. Chiffre d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRES	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Production vendue de services	112 967	86 563	127 975
Ventes de marchandises	16 366	14 735	19 446
Produits des activités annexes	13 751	4 641	4 644
Rabais, remises & ristournes s/ ventes	(339)	(174)	(289)
Total Chiffre d'affaires	142 744	105 765	151 776

Note 15. Autres produits

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Production immobilisée	723	658	884
Transferts de charges - Avantages en nature	291	279	415
Transferts de charges d'exploitation	259	133	212
Production stockée	(64)	176	59
Subvention d'exploitation (Aide à l'embauche)	44	97	161
Subventions d'exploitation	33	3	10
Autres produits	498	570	956
Total autres produits d'exploitation	1 784	1 916	2 698

Note 16. Achats consommés

ACHATS CONSOMMÉS	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(8 455)	(6 998)	(10 084)
Achats de marchandises	(2 216)	(2 784)	(4 050)
Achats non stockés matériels & Fournit.	(1 472)	(1 260)	(1 691)
Variation stocks de marchandises	76	55	(107)
Rabais, remises & ristournes s/ achats	80	120	353
Total achats consommés	(11 987)	(10 866)	(15 579)

Note 17. Charges de personnel et effectif moyen

L'effectif moyen au 31 décembre de 2024 est de 1 461 salariés contre 1 069 au 31 décembre 2023.

CHARGES DE PERSONNEL	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Rémunérations du personnel	(52 827)	(39 834)	(57 564)
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	(16 947)	(14 509)	(20 644)
Autres charges de personnel	(2 484)	(2 292)	(3 367)
Participation des salariés	(694)	(943)	(1 375)
Congés Payé et Réduction du Temps de Travail (RTT)	(376)	(27)	497
Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi - CICE	(5)		
Total charges de personnel	(73 335)	(57 605)	(82 452)

Note 18. Autres charges d'exploitation

AUTRES CHARGES EXTERNES	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Sous-traitance générale	(14 157)	(2 859)	(4 487)
Coûts Véhicules	(6 290)	(5 366)	(7 814)
Location et entretien immobilier	(2 508)	(2 253)	(3 229)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(2 377)	(2 128)	(2 895)
Déplacements, missions et réceptions	(2 216)	(1 869)	(2 758)
Entretiens et réparations	(1 624)	(1 251)	(1 684)
Achats études & prestations de services	(1 241)	(1 376)	(1 687)
Personnel extérieur à l'entreprise	(1 140)	(726)	(820)
Autres charges externes	(1 077)	(113)	(177)
Frais postaux et de télécommunications	(990)	(943)	(1 339)
Pertes sur créances irrécouvrables	(728)	(419)	(628)
Pub., publication, relations publiques	(720)	(524)	(755)
Primes d'assurance (hors véhicules)	(425)	(411)	(587)
Locations et charges locatives	(391)	(310)	(398)
Services bancaires et assimilés	(171)	(129)	(214)
Frais de recrutement de personnel	(48)	2	()
Autres charges	(143)	(231)	(307)
Total autres charges externes	(36 244)	(20 906)	(29 778)

Note 19. Impôts et taxes

IMPÔTS ET TAXES	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Impôts et taxes sur rémunérations	(508)	(460)	(696)
Contribution Economique Territoriale (CET)	(686)	(644)	(965)
Autres impôts et taxes	(198)	(193)	(71)
CVAE	(294)	(309)	(584)
Taxe sur les véhicules des sociétés	(136)	(64)	(269)
Total impôts et taxes	(1 822)	(1 669)	(2 586)

Note 20. Variations nettes des amortissements et des dépréciations

VARIATIONS NETTES DES AMORTISSEMENTS ET DES DÉPRÉCIATIONS	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Rep./provisions d'exploitation	530	197	278
Rep./Prov. engagements de retraite	104		
Rep./dép. des créances (actif circulant)	675	832	1 597
Rep. dép. des stocks MP et marchandises		63	65
Reprises sur provisions	1 308	1 092	1 940
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	(6 075)	(5 405)	(7 980)
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles	(2 953)	(2 145)	(3 127)
Dotations aux amortissements des immobilisations	(9 028)	(7 551)	(11 107)
Dot / Prov sur créances (actif circulant)	(945)	(82)	(1 698)
Dot./Prov. engagements de retraite	(770)	(1 401)	(1 867)
Dot./Amt. charges d'exploit. à répartir	(569)	(569)	(569)
Dot. aux prov. d'exploitation	(501)	(491)	(503)
Dot./dép des stocks MP et marchandises	(2)	(10)	(135)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(2 786)	(2 553)	(4 773)
Total Variations nettes des amortissements et des dépréciations	(10 506)	(6 959)	(13 940)

Note 21a. Résultat financier

RÉSULTAT FINANCIER	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Charges d'intérêts décaissées	(1 199)	(438)	(676)
Charges d'intérêts sur emprunt	(12 241)	(11 441)	(19 367)
Dividendes	4	4	6
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	79	10	19
Rep./dép. des actifs financiers			485
Résultat financier	(13 356)	(11 864)	(19 533)

Note 22.a Produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Produits excep. s/ exercices antérieurs	349	67	105
Produits de cession d'immo. corp.	317	1 231	1 339
Subv. invest. virées au résult. de l'ex.	2	1	1
Autres produits exceptionnels	27	3 984	1
Autres reprises exceptionnelles	85	69	137
Dot. aux prov. exceptionnelles		1 159	1 193
Produits de cession de titres			9 944
Total produits exceptionnels	780	6 510	12 721

Note 22.b Charges exceptionnelles

CHARGES EXCEPTIONNELLES	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Charges excep. s/ exercices antérieurs	(439)	(72)	(92)
Rémun honoraires sur opérations exceptionnelles	(377)	(618)	(1 214)
VNC des immo cédés	(63)	(62)	(182)
Dot. aux prov. exceptionnelles	(665)	(1 159)	(1 193)
Autres charges exceptionnelles	(687)	(158)	(213)
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunts		(3 976)	(81)
VNC des titres cédés			(5 000)
Total charges exceptionnelles	(2 230)	(6 046)	(7 976)

- 1) L'activité gérance a été arrêtée fin 2024, les créances clients antérieures à 2024 de cette activités étant difficiles à recouvrer ont été passées en dotations exceptionnelles
- 2) L'assurance a régularisé les franchises automobiles 2022 et 2023.

Note 23.a Impôts sur le bénéfice

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Impôts différés	573	1 554	1 849
Impôts sur le résultat	(530)	(138)	(2 540)
Carry-back	41	44	69
Total impôts sur les bénéfices	84	1 460	(622)

Note 23.b Impact des impôts différés sur le compte de résultat

IMPÔTS DIFFERES NET	OUVERTURE	ENTREES DE PERIMETRE	VARIATION PAR LE RESULTAT	CLÔTURE
ID / Retraitement des engagements de retraite	834		166	1 001
ID / différences temporaires	271		(49)	223
ID / Elimination des résultats internes	212		22	233
ID / Activation de reports déficitaires")	674		(72)	602
ID / Autres retraitements	61	2	6	69
ID / Annulation provisions réglementées	(380)		(236)	(617)
ID / Allocations du goodwill	(9 612)		735	(8 876)
IMPÔTS DIFFERES NET	(7 940)	2	572	(7 365)

Note 23.d Preuve d'impôt

PREUVE D'IMPÔTS	2024.12 12 mois	2023.12 12 mois	2023.12 18 mois
Résultat net des sociétés intégrées	(4 089)	(2 318)	(5 270)
Réintégration sur les bénéfices	(84)	(1 460)	622
Résultat retraité	(4 172)	(3 778)	(4 649)
Taux d'impôt	25,00%	25,00%	25,00%
Charge d'impôt théorique	(1 043)	(944)	(1 162)
Ecart - charge réelle et charge théorique	959	(515)	1 784
Crédits impôts	(76)	(44)	(44)
Différences permanentes	1 035	(472)	1 827
Explication de l'écart	959	(515)	1 784

Note 24. Évènements Post clôture

Les sociétés 3D MEDITERRANEE, C'DAMIEN SERVICES, C'DAMIEN SERVICES SAVOIE / HAUTE SAVOIE, LMB, ABMS CONSEIL, ABMS GROUPE et SBR France ont opté pour le régime de l'intégration fiscale et ont décidé d'entrer dans le groupe d'intégration fiscale dont la Société est la société mère intégrante, à effet du 1^{er} janvier 2025. Aucun autre événement important n'est survenu depuis le 31 décembre 2024, date de clôture de l'exercice social.

Note 25. : Engagements Hors Bilan

a. Nantissements des titres

Nantissement de la totalité des titres détenus par BAI, correspondant au capital de la société Groupe BatiSanté.

Note 26. : Honoraires des commissaires aux comptes

	2024.12		2023.12	
Honoraires des commissaires aux comptes	EY	VACHON	EY	VACHON
Emetteur (social + comptes consolidés)	43	45	49	49
Filiales intégrées (Social)	96	51	78	34
TOTAL	139	96	127	83

Note 27. : Informations relatives aux parties liées

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.